

# Anor infos



## > DOSSIER

Renaturation mais aussi valorisation  
du cours d'eau en centre-ville... **P.10-11**

VIE LOCALE  
ASSOCIATIVE **P.9**

Ça Bouge  
en Sud Avesnois



FESTIVITÉS  
À VENIR **P.20**

Spectacle Chansons  
Françaises  
Les P'tits Frères





Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5/7
Réception-Mise à l'honneur	page 8
Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	pages 10/11
Information Population	pages 12/13
Travaux	pages 14/15
Jeunesse	page 16
CCAS-Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18/19
Festivités à venir	page 20

## PRATIQUE

### • Mairie

5 et 5 Bis Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 51 11

Télécopie : 03 27 59 55 11

Site internet : [www.anor.fr](http://www.anor.fr)

Courriel : [contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr)

**Horaires d'ouverture :** du lundi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, et du mardi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.

### • Bibliothèque Municipale – Médiathèque

36 Rue Pasteur 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 74 68

Courriel : [contact-bibliotheque@anor.fr](mailto:contact-bibliotheque@anor.fr)

**Horaires d'ouverture :** Mardi de 16h à 18h - Mercredi de 14h30 à 19h - Jeudi de 17h à 18h - Vendredi de 16h à 20h - Fermée le Samedi.

### • Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise

**La Malterie** - Espace Michel Vanderplancke

16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR

Tél. : 03 27 59 57 69

Site internet : [www.si-anor.com](http://www.si-anor.com)

Courriel : [contact@si-anor.com](mailto:contact@si-anor.com)

**Horaires d'ouverture :** le mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h, le mercredi, jeudi, vendredi de 14h à 16h, et le samedi de 15h à 17h. Fermé le lundi toute la journée et le mercredi matin.

### • Cérémonie des Vœux

**Vœux de M. le Maire à la population**

Lundi 19 janvier 2015 à 18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar

### • A NOTER sur votre Agenda :

#### Opération « Plantons le décor » 2014-2015

Coordonnée par Espaces naturels régionaux et relayée sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, l'opération "**Plantons le décor**" permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes, ainsi que des graines de fleurs champêtres.



Les Bons de commande sont disponibles en Mairie.

Date limite de commande fixée au **06 février 2015**

**Livraison prévue le 28 février 2015** (matin) à la Maison du Parc à MAROILLES ou à la Ferme du Zoo à Maubeuge.

Renseignements auprès du PNRA au 03 27 77 51 60 ou sur le site internet : [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)

Bon de commande téléchargeable sur : [www.anor.fr](http://www.anor.fr),

[www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr) et [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)



## MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ANORIENS,

**L**année 2014 va se terminer dans quelques jours. Ce seront **les fêtes que je vous souhaite heureuses et agréables avec vos familles et vos proches**. Moments importants qu'il nous faut préserver et renforcer dans une société de plus en plus individualiste.

Comme annoncé, les premiers travaux ont commencé début octobre sur la **rivière des Anorelles** avec une volonté évidente **de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau et de ses milieux**. Vous pourrez d'ailleurs déjà imaginer l'évolution de ce site dans les prochains mois à la lecture du dossier, au centre de ce journal. Le message demeure clair et fort : **REDONNER à l'EAU toute sa place dans la Commune d'Anor**. L'eau doit retrouver notre regard au-travers de ses différents lieux d'utilisation en la préservant et en la valorisant.

Le dossier "logement" se concrétise également. Les chantiers engagés se finalisent Rue du Petit Canton et Rue Saint-Roch pour une attribution en avril prochain. Ils laisseront la place à de nouveaux, Rue Pasteur (ex. Halles Anoriennes), Rue de Momignies (Allée des Mésanges)... Nous pouvons nous féliciter de ce partenariat renforcé avec l'Avesnoise, gage de qualité et d'efficacité.



### Les travaux de la maison de santé programmés pour 2015 en extension de la Poste

Le projet de reconquête de la Verrerie Blanche continue de se nourrir quant à lui de nombreux échanges constructifs afin d'être prêt dans le courant de l'année 2015... il faut s'entourer de toutes les garanties.

Nous l'avons évoqué et affirmé à plusieurs reprises, la **SANTÉ est un enjeu de territoire**. Il a fallu mutualiser les moyens, **travailler avec les professionnels de santé**, écrire un véritable **projet médical de territoire** afin de se doter d'équipements performants, opérationnels dans **l'intérêt de nos concitoyens**.

Depuis plusieurs mois, je milite et je m'engage dans ce dossier complexe certes, mais ô combien passionnant. Je suis heureux et fier que ce travail collaboratif se traduise dans le concret de la maison de santé pluridisciplinaire de la Poste d'Anor. 2015 sera l'année retenue !

En vous réitérant mon attachement et ma détermination à votre service et à celui de la Commune d'Anor. **Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.**

Bien fidèlement dévoué.

**Jean-Luc PERAT,**  
Maire d'Anor  
Président de la Communauté  
de Communes Sud-Avesnois,  
Conseiller Général



(juin à novembre 2014)

## ★ Bienvenue à

- Meyven DELAPORTE 11/06/14
- Cynthia REBBANI 12/06/14
- Axel BOUTTEFEUX KRYZWY 15/06/14
- Maylie AUBERT LEDUC 25/06/14
- Sihem LAMRANI 22/07/14
- Erwan WAROQUIER 31/08/14
- Cataleya DEHUE 09/09/14
- Théo BLANCHARD 15/09/14
- Selena DEHOEST ESCODA 19/09/14
- Raphaël ARDOISE 26/09/14
- Heimdall BARON 03/10/14
- Gabriel STEURBAUT 09/10/14
- Maëva WILLAME 19/10/14
- Marilou BEAUGET 05/11/2014
- Lovely LEDUC 24/11/2014



## ★ Nos condoléances aux familles et amis de

- |                                       |   |   |
|---------------------------------------|---|---|
| 01/06/2014 Daniel DEWEZ               | 08/08/2014 Yvette DUFRANNE<br>veuve GODEFROID     | 13/10/2014 Pierrick PATTE                     |
| 03/06/2014 Marcel MEULEMEESTER        | 09/08/2014 Claude BOURGEOIS                       | 04/11/2014 Michel CAUCHY                      |
| 04/06/2014 Claude GUISLAIN            | 11/08/2014 Régis NOVILLE                          | 05/11/2014 Martine MAQUESTIAUX                |
| 09/07/2014 Marcel HACHIN              | 25/09/2014 Jacques MERCY                          | 10/11/2014 Georgette VINCK<br>veuve TRIQUET   |
| 19/07/2014 Claude COCHARD             | 03/10/2014 Nicole DEHEINZELIN<br>épouse BACHELART | 13/11/2014 Damien BOULET                      |
| 20/07/2014 Jean-Claude GRANDIN-MOREAU |   | 15/11/2014 Geneviève WAIRY<br>veuve GROUZELLE |
| 07/08/2014 Guilbert LEBRUN            |   |   |

## ★ Tous nos vœux de bonheur

- |   |   |  |
|---|---|--|
| Hervé HAMANG<br>et Paméla BOUTTEFEUX 21/06/14 | Yvan BARDZINSKI<br>et Aurélie KOPEC 02/08/14      | Dylan WALLOT<br>et Jennifer LAMBERT 23/08/14         |
| Amar LAMRANI<br>et Sabrina BASTIEN 24/06/14   | Olivier MOLLET<br>et Marie-Caroline PLÉE 09/08/14 | Alban DEVIN<br>et Charlotte DEPRez 30/08/14          |
| Cédric RECOURT<br>et Sandrine CAMUS 05/07/14  | Mikaël GRANDFILS<br>et Jessica WAIRY 09/08/14     | Dimitri VILLERMOIS<br>et Mélanie BOUTTEFEUX 06/09/14 |
| Anthony LABROCHE<br>et Emilie BOURG 12/07/14  | Alexandre CONTESSE<br>et Mélinda AUBRY 16/08/14   | Aurélien MASSUCHETTI<br>et Lydie PELLETIER 06/09/14  |
| Ahcen LAMRANI<br>et Sarah SADOK 30/07/14      | Tony HELBECQUE<br>et Karine AUBERT 23/08/14       | Bernard CARLIER<br>et Emilie LEURQUIN 13/09/14       |

## ★ Nous célébrons les Noces de Diamant de

(60 ans de mariage)

### Monsieur et Madame Claude STUYVAERT

Le 14 juin 2014, M. Jean-Luc PERAT, Maire, a célébré les Noces de Diamant de M. et Mme Claude et Jeannine STUYVAERT.



Monsieur Claude STUYVAERT est né en 1931 à Faches Thumesnil (Nord) et a exercé la profession de mécanicien automobile à Lille de 1946 à 1950, puis fut ajusteur à Fives Lille Cail de 1950 à 1965, et décorateur au sein des Verreries de Momignies de 1965 à 1984. Madame Jeannine COUPEZ est née en 1932 à Lille (Nord) et fut mère au foyer.

Lillois d'origine et adeptes de gymnastique, Monsieur Claude

STUYVAERT rencontra Mademoiselle Jeannine COUPEZ le 1<sup>er</sup> juin 1949 lors d'une représentation. Ils se marièrent le 5 juin 1954 à Fâches Thumesnil.

De leur union sont nés 2 enfants, Monique 59 ans et Pierre 56 ans. Ils sont les heureux grands-parents de 5 petits-enfants, Hélène, Christophe, Virginie, Céline et Marion et de 10 arrière-petits-enfants, Esther, Eline, Ethan, Nathan, Ninon, Adrien, Faustine, Justine, Emma et Martin.

M. et Mme Stuyvaert, campeurs de nature, et connaissant l'Avesnois, décidèrent de quitter Lille en septembre 1965 pour s'installer au plus haut point du Département, à ANOR.

Monsieur Stuyvaert a pour passion les chevaux (est propriétaire de plusieurs chevaux) et Madame Stuyvaert a pour loisirs la lecture. Ils profitent au maximum de leur retraite, de leurs enfants, de leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.



# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.anor.fr> (Rubrique Vie Municipale et Projets – PV du Conseil Municipal), affichés en Mairie ou sur demande auprès du Secrétariat Général.

## Séance du 25 juin 2014 (extrait)

### Première décision modificative de l'année pour le budget de l'exercice 2014

**+ 6.880 € pour la section de fonctionnement et + 12.630 € pour la section d'investissement sont les 2 sommes votées par le Conseil Municipal pour apporter les compléments au budget 2014.**

On y retrouve, pour les crédits les plus importants, un ajustement pour soutenir les associations, une étude diagnostique agricole dans le cadre du PLU et 2 compléments pour le court de tennis et pour le cadran éclairé ou clocher de l'Église.

### + de 52.000 € de subventions votées pour soutenir le monde associatif

**Proposé par l'adjoint aux associations et par la commission, le Conseil Municipal a voté les crédits nécessaires à la vie associative.** Ainsi les associations Anoriennes bénéficieront de 46.119 € pour permettre le fonctionnement des structures associatives de la Commune. Les Associations extérieures, quant à elles, se verront mandater une somme de 6.058 €.

### 30 % de subvention pour les habitants rénovant leur façade

**2 dossiers ont été examinés et obtiennent un soutien communal pour le financement de rénovation de façades.** Au total, les 2 aides s'élèvent à 3.437,42 € et correspondent à 30 % du montant des travaux soit 11.459,74 € HT.

### Une motion pour la réouverture du lieu passerelle pour l'école maternelle des P'tits Loups

**C'est à l'unanimité, que le Conseil Municipal soutient la démarche des membres du Conseil de l'école des P'tits Loups** et demande expressément au Directeur d'Académie la réouverture du lieu passerelle pour permettre aux plus petits une meilleure intégration et un apprentissage facilité.

### 6 postes d'agents contractuels saisonniers pour aider 6 jeunes étudiants

**Un renouvellement cette année, mais avec une augmentation de 2 postes.** Le Conseil Municipal a, en effet, procédé à la création de 6 postes d'agents contractuels à mi-temps pendant les mois de juillet ou août. Un

coup de pouce pour 6 jeunes Anoriens dans le cadre de leur parcours de formation.



### Avis favorable et unanime pour l'autorisation d'exploiter de l'unité de fabrication de granulés bois sur la ZA Saint-Laurent

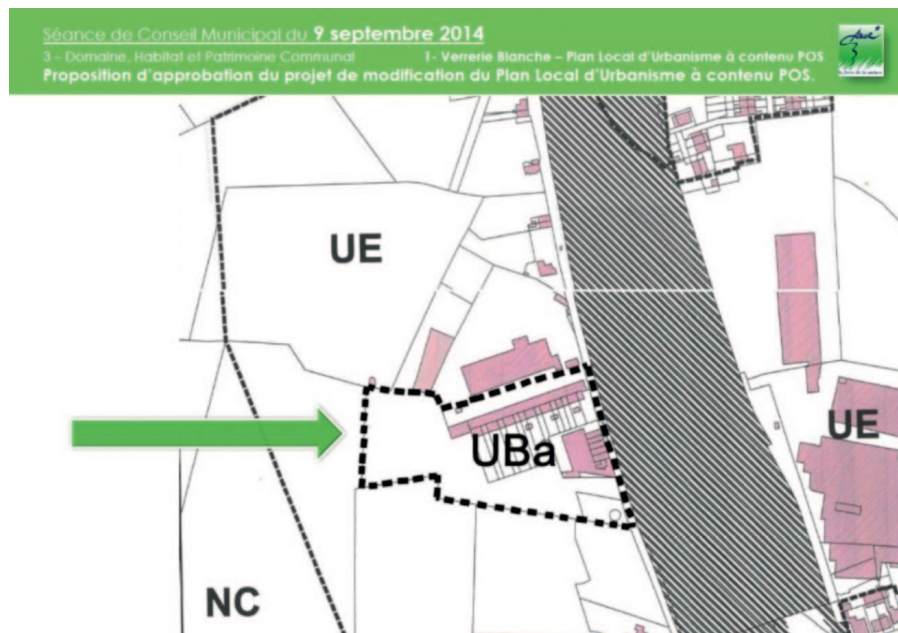
**Le projet de création d'une unité de fabrication de granulés bois et d'une centrale Bio masse, créateur de 26 emplois, reçoit un avis favorable et unanime des Conseillers Municipaux.** Les Élus ont considéré que le projet, issu des études réalisées, était de bonne qualité, prenait en compte la qualité environnementale du site et que les dispositions matérielles projetées étaient suffisantes pour remédier aux inconvénients que représentaient l'installation pour la sécurité, la commodité du voisinage et la santé.

## En bref... Les autres décisions prises...

- Désignations réalisées pour les bénéficiaires des ventes d'herbes avec une augmentation de 2 % cette année.
- Autorisation de la vente en bloc et sur pied des coupes par les soins de l'ONF donnée.
- Création de 2 postes au tableau des effectifs (adjoint administratif et adjoint territorial d'animation).
- Indexation et modalités de la prime de fin d'année au personnel communal.
- Tirage au sort réalisé pour la liste préparatoire de 9 personnes pour le jury criminel.
- Désignation des commissaires pour la commission communale des impôts directs.
- Vote de l'indemnité au Trésorier.
- Motion prise pour la défense du transport ferroviaire dans le Nord-Pas de Calais.
- Étude du compte rendu annuel d'activité de la concession gaz de GrDF.
- Désignation des membres du Conseil Municipal au comité de jumelage.
- Désignation d'un membre titulaire au sein de l'association des Communes forestières.
- Motion de soutien prise dans le cadre de l'action de l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur la baisse des dotations de l'État.

## Séance du 09 septembre 2014 (extrait)

### Le POS modifié pour la réalisation du projet de la Verrerie Blanche



Suite à l'enquête publique réalisée par le Commissaire-enquêteur en mai et juin et son avis favorable, le Conseil Municipal approuve la modification du PLU à contenu POS permettant de classer la zone UBa l'ancienne zone UE de 1,70 ha d'une partie du site de la Verrerie Blanche.

La première phase de la requalification de ce site est donc sur de bons rails. Rappelons que ce projet communal initié dans le cadre de la démarche RENOUER par les Espaces Naturels Régionaux et de nombreux partenaires associés, vise à rendre le quartier attractif en changeant son image grâce à ses atouts : le paysage, la proximité du centre bourg et de la gare, la valorisation du patrimoine, de

la mémoire et de la randonnée.

### La garantie communale s'adapte pour les emprunts de l'Avesnoise

C'est à l'unanimité que les Conseillers Municipaux ont décidé de réitérer la garantie communale accordée à la SA d'HLM l'Avesnoise dans le cadre du réaménagement d'une partie de sa dette contractée auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

### Participation à NORDSEM confirmée

Anor confirme sa participation de la future Société Anonyme d'Economie Mixte d'Aménagement des Territoires du Nord. Quelques éléments complémentaires concernent la désignation de M. PERAT, au sein

des différentes assemblées de cette société pour assurer la représentation de la Commune.

Cette nouvelle structure sera un outil de service pour les projets de toutes les collectivités du Nord.

### Eau et Assainissement : un rapport détaillé pour Anor

Le rapport de NOREADE très complet est disponible à la consultation en Mairie et a fait l'objet d'une communication comme chaque année.

On y découvre la programmation de nombreux travaux de remplacement de réseau d'eau notamment dans le centre ville ainsi que l'opération programmée de l'assainissement chemin Latéral et rue de Milourd.



### En bref... Les autres décisions prises...

- Décision modificative n°2 apportée au budget de l'exercice 2014 – supplément de crédits de 3.000 € destinés aux subventions.
- Attribution d'une subvention municipale à M. DELSAUT Paul de 4.320,60 € dans le cadre de la politique de soutien au programme pluriannuel 2012-2014 de rénovation de façades.
- Suivi des subventions : les notifications.
- Communication des informations diverses
- Communication des différents remerciements



## Séance du 22 octobre 2014 (extrait)

### Le Conseil Régional sollicité pour la renaturation du cours d'eau

Via les instances du Pays Sambre Avesnois ainsi que du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération de renaturation et de valorisation du cours d'eau en centre-ville va être présentée pour obtenir le soutien financier de la Région Nord-Pas de Calais au travers de la politique Trame Verte et Bleue. Les objectifs de ce chantier sont nombreux et permettront notamment le rétablissement de la continuité écologique et la renaturation du lit du cours d'eau.



l'Office National des Forêts. Ce nouvel aménagement forestier organisera désormais le devenir de la forêt dans une perspective de gestion durable et multifonctionnelle.

*Le document et les cartographies d'aménagement sont disponibles*

*sur simple demande auprès des services municipaux*

### Un coup de pouce important de l'EPF pour le logement social et pour le 17 rue Pasteur

Grâce au respect des critères du dispositif L.L.S. (Logements Locatifs Sociaux), l'opération d'acquisition-amélioration du 17 rue Pasteur, avec la création de 2 logements, va bénéficier d'une aide de 14.500 € de l'Etablissement Public Foncier via la minoration du prix de cession de l'immeuble au profit de l'Avesnoise qui réalisera cette opération.

### PLU : les objectifs de la concertation sont précisés

Le Conseil Municipal vient de préciser les objectifs à atteindre dans le cadre de la procédure de révision du POS et d'élaboration du PLU. Il est rappelé également qu'une réunion publique est prévue mercredi 29 octobre prochain à la salle des fêtes à 18h00.

### L'aménagement de la forêt communale programmé jusqu'en 2034

Après avoir rappelé que la gestion passée a permis la régénération de 70 hectares sur les 250 hectares que compte la forêt communale d'Anor, les Conseillers Municipaux ont rendu un avis favorable sur la révision de l'aménagement forestier d'Anor 2015-2034 proposé par le programmiste de



### En bref... Les autres décisions prises...

- Taxe d'habitation – Confirmation et précision sur l'assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation : 2 ans de vacance au lieu de 5 ans auparavant.
- Parcelle de terrain – Impasse Saint Gorgon – Précision relative à l'acquisition de la parcelle D n°1292 : acquisition confirmée.
- Zone industrielle et artisanale Saint Laurent – Cession des terrains à la Communauté de Communes Sud Avesnois.
- Forêt Communale – Demande de subvention auprès de l'Etat – Fonds Européens FEADER – Aide à l'Amélioration de la Valeur Economique des Forêts – Travaux sylvicoles 2015.
- Ecole Municipale de Musique – Modification d'une indemnité dans le cadre d'une activité accessoire.
- Communication du suivi des subventions
- Communication des informations diverses
- Communication des différents remerciements

## DU RENOUVEAU AU CLUB DE FOOTBALL D'ANOR DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

2 jeunes entraîneurs passionnés de foot encadrent les jeunes anoriens dans cette discipline qui demande de la rigueur, de l'entraînement et de la persévérance !



### LES 6-8 ANS

Les enfants de 6 à 8 ans sont encadrés par **Edouard JAUQUET** membre de l'équipe senior d'Anor, et professeur d'histoire géographie dans la vie professionnelle.

« Devenir entraîneur d'une équipe de jeune à Anor était pour moi une évidence. En effet, de par mon métier, j'ai cette passion de partager mon savoir et mes compétences. Les enfants me le rendent bien car ils sont tous attentifs aux conseils et techniques que je peux leur apporter. Mais au-delà du sport je tiens vraiment à leur inculquer des leçons de vie essentielles telles que le partage, l'esprit d'équipe et l'entraide ».

Les 15 jeunes s'entraînent le mercredi de 14h à 15h au stade municipal d'Anor.

### LES 9-11 ANS

L'équipe des 9 - 11 ans est maintenant dirigée par **Mickaël PAPON**, membre de l'équipe senior d'Anor, il est aidé par **Thomas FOSTIER** et **Marvin FRANCOIS**.

« Je suis très fier d'encadrer les jeunes Anoriens dans cette discipline qui leur apporte beaucoup. En effet, il est important à leur âge d'avoir une activité physique et le foot leur permet également de respecter des horaires, de respecter les gens et ainsi vivre en harmonie avec autrui. »

Les 9-11 ans s'entraînent le mercredi de 17h15 à 18h15 au stade municipal d'Anor.



## ★ DEUX JEUNES ANORIENS A NOTRE DAME DE LORETTE POUR L'INAUGURATION DE L'ANNEAU DE LA MEMOIRE



Deux jeunes anoriens, Kévin GILLES et Lucas MIETTE (membres de la Section « Jeunes » du Comité de Jumelage ANOR-EUROPE), ont été retenus par le Jury du Conseil Régional afin de participer à l'édition 2014 du Sommet des Jeunes du Triangle Régional de Weimar qui s'est déroulé à Lens du 17 au 24 août 2014, sur le thème « 1914-2014 : Construire une paix durable en Europe ». De jeunes

allemands et de jeunes polonais ont également participé à ce sommet. Ils ont passé un séjour très intéressant culturellement. Ils ont visité des lieux de commémoration de la Première Guerre Mondiale, le Louvre Lens, et ont travaillé dans différents ateliers d'échange et de réflexion sur l'actualité européenne avec l'intervention d'experts européens.

A la suite de ce sommet, Kévin et Lucas ont été invités, le 11 novembre dernier, à participer à l'**inauguration du mémorial international de notre Dame de Lorette** dédié aux 600 000 soldats tombés au combat lors de la Première Guerre Mondiale en Nord-Pas de Calais. Cette cérémonie était présidée par

le Président de la République. Kévin et Lucas ont composé, avec d'autres jeunes (lycéens et étudiants étrangers), une haie d'honneur à l'entrée du mémorial avec des drapeaux aux couleurs des différentes nations du conflit. Le Président de la République, M. François Hollande a traversé cette haie d'honneur pour pénétrer dans le mémorial de Notre-Dame de Lorette.

Kévin et Lucas ont vécu des moments forts lors de cette expérience et ont créé des liens avec de jeunes européens. Ils espèrent être retenus pour le prochain sommet européen.







## CA BOUGE EN SUD AVESNOIS

Depuis quelques mois, les lunettes orange pullulent dans le Sud-avesnois. La faute à Benjamin Warocquier et à sa toute jeune mais dynamique association : **ça bouge en Sud-Avesnois**.

Amoureux de leur territoire, ces jeunes avesnois ont eu envie d'en faire la promotion à leur manière : site internet, page Facebook, et symbole de reconnaissance. Ces fameuses lunettes orange qui se sont illustrées sur le bout du nez de **Mickaël Hiraux** et **Jean-Luc Pérat**, entre autres, sont le nouveau signe de ralliement des sud-Avesnois.

Orientant leurs actions sur tout le Canton de Trélon, ça bouge en Sud-Avesnois est pourtant basée à Anor. « *On est dans une dynamique de territoire, on a envie de dire aux gens de Trélon qu'il y a des choses à faire et à voir à Anor, aux gens de Fourmies que la Fagne est aussi attractive...* ».

Bref, que les habitants du Canton soient mobiles pour apprécier ce qui se fait au niveau local. Annoncer les événements à venir, en faire une couverture médiatique, et même « donner un coup de main si c'est nécessaire », est le credo de cette association. Montrer aussi que la voiture n'est pas forcément toujours indispensable à la culture. En effet, la première action de l'équipe, juste après la création de l'association, a été de proposer un circuit d'Anor à Féron, à bicyclette, afin de prouver qu'on peut aller d'un point à un autre du canton sans pour autant être motorisé. Anor, Ohain, Couplevoie et la Tape-Jean pour arriver à l'inauguration des Féron'arts et visiter ensemble ce festival à coucher dehors dont la réputation n'est plus à faire. Et même s'ils ont eu la pluie pour finir leur parcours, leur émotion était palpable lorsque le premier Sud



Avesnois motivé les a rejoints sur la route. « C'était la première action de l'asso, un gars est arrivé et nous a dit : « c'est vous ça bouge ? Je fais la route avec vous ».

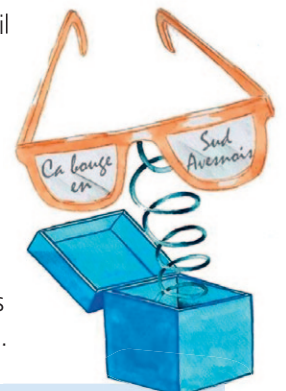
Depuis Août et quelques démarchages d'associations, ça bouge a pris de l'ampleur. « *Au début c'est nous qui contactons les associations pour leur proposer de parler de leurs événements. Maintenant, les associations et les municipalités nous envoient leurs infos, et même des places à faire gagner via notre page Facebook. Il faut dire que nous avons été bien soutenus et encouragés par Echo FM, notre radio locale. Et nous avons plein de projets* ».

D'autant que l'association a dans ses rangs quelques personnes assez douées en informatique ce qui facilite largement les choses. Création d'affiches, de programmes... « *Nous sommes anoriens avant tout et fiers de notre commune,*

*nous avons donc proposé nos compétences à la municipalité. Il nous semblait normal de rendre service à la mairie qui nous verse une subvention* ».

C'est donc ça bouge en Sud-Avesnois qui a imaginé l'affiche et a assuré la conception des programmes de la récente soirée du souvenir le 1<sup>er</sup> novembre.

D'ailleurs, entre les lignes de votre bulletin municipal vous retrouverez parfois le logo de l'association. En effet, les membres de l'association effectuent un vrai travail de journalistes, en couvrant tous les événements. Il est donc normal de les mettre à l'honneur en publiant leurs photos dans notre journal.



### Composition du bureau de l'Association

- **Président** : Benjamin WAROCQUIER
- **Trésorier** : Pierre VINCENT
- **Secrétaire** : Emilie BARBET

### Pour contacter l'association

**Tél : 06 69 28 92 48**

Siège social : Mairie d'Anor, 5 Bis Rue Léo Lagrange 59186 ANOR

courriel : [cabougeensudavesnois@outlook.fr](mailto:cabougeensudavesnois@outlook.fr)

Site internet : <http://cabougeensudavesnois.weebly.com/>

Page Facebook : Ça bouge en Sud Avesnois

# INTERVENTIONS PROGRAMMÉES SUR LA RIVIÈRE EN CENTRE-VILLE : DES TRAVAUX DE RENATURATION MAIS AUSSI DE VALORISATION DU COURS D'EAU.

**S**OUICIEUSE DE L'IMPORTANCE que revêt la présence de l'eau pour le territoire communal, la Commune a souhaité la réalisation d'une étude environnementale pour la gestion et la valorisation de l'eau, omniprésente à Anor. Plusieurs orientations et objectifs ont été arrêtés et notamment : **la gestion des ruissellements, la lutte contre les inondations, la préservation de l'eau, la restauration de sa qualité et la valorisation des milieux naturels aquatiques et du patrimoine historique liés à l'eau.**

Fort des conclusions de cette étude globale, le Conseil Municipal programme des interventions qui s'inscrivent dans cette même dynamique : **préserver et améliorer la qualité de l'eau et de ses milieux.**

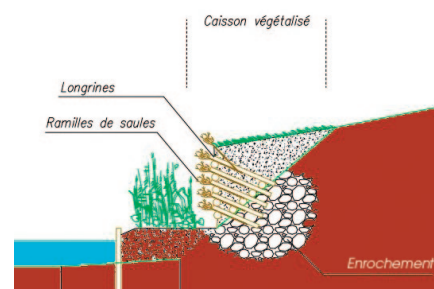
L'opération de **restauration d'une frayère naturelle** réalisée, il y a quelques années sur le site du Petit Milourd, en est d'ailleurs un **exemple significatif**. En effet et au-delà du rétablissement de la libre circulation des poissons et de la connexion entre la rivière des Anorelles et l'étang, lieu

idéal pour la nidification des œufs, le site a également retrouvé les variations naturelles de son niveau d'eau, essentielles à l'oxygénation.

L'opération programmée aujourd'hui, sur le cours d'eau en centre-ville (partie allant du parc Despret jusqu'au pont rue F. Bayard), trouve la même origine et fait apparaître la **nécessité de traiter les cours d'eau comme un patrimoine, à part entière, à connaître, à reconnaître et à gérer.**

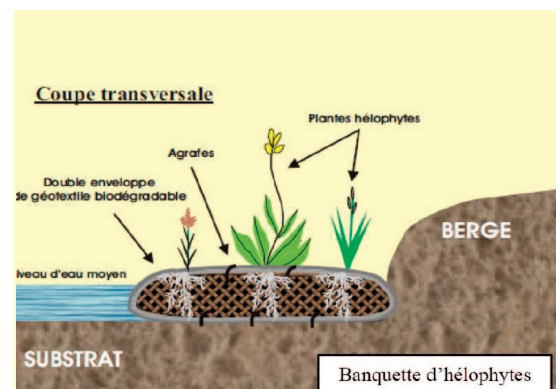
Après la tenue de l'enquête publique fin 2012 et l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires, le SIABOA en collaboration avec la commune inter-

viennent concrètement afin d'**améliorer la qualité hydromorphologique des milieux aquatiques et de mieux intégrer et valoriser le cours d'eau dans le tissu urbain.**



## • POUR SE FAIRE, LE PROJET PRÉVOIT LE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

(libre circulation des sédiments et des poissons) au niveau du pont avec **l'arasement de seuil** et aménagements connexes **favorisant la remontée du poisson, la renaturation et diversification du lit du cours d'eau** (banquettes végétalisées avec des plantes héliophytes dont la racine est sous l'eau, mais dont les tiges, les fleurs et feuilles sont aériennes), **la protection de berges en génie végétal** et la **valorisation paysagère** (cheminements, végétalisation).



## Un dossier exemplaire pour les 2 principaux intervenants : le Syndicat Intercommunal pour la gestion du Bassin versant de l'Oise Amont (SIABOA) et la Ville d'Anor.

• **LES OBJECTIFS POURSUIVIS DANS LE CADRE DE CE DOSSIER EXEMPLAIRE SONT NOMBREUX** : reconstituer les habitats des milieux aquatiques et leur diversité, garantir la libre circulation du poisson et des sédiments, diversifier et stabiliser le profil en long du cours d'eau, améliorer la qualité écologique du cours d'eau, connaître et reconnaître le patrimoine milieu aquatique, aménager et sécuriser les abords du ru, et enfin gérer le ruisseau des Anorelles (l'Anor ou Eau d'Anor) dans le centre bourg.



Exemple : Avant

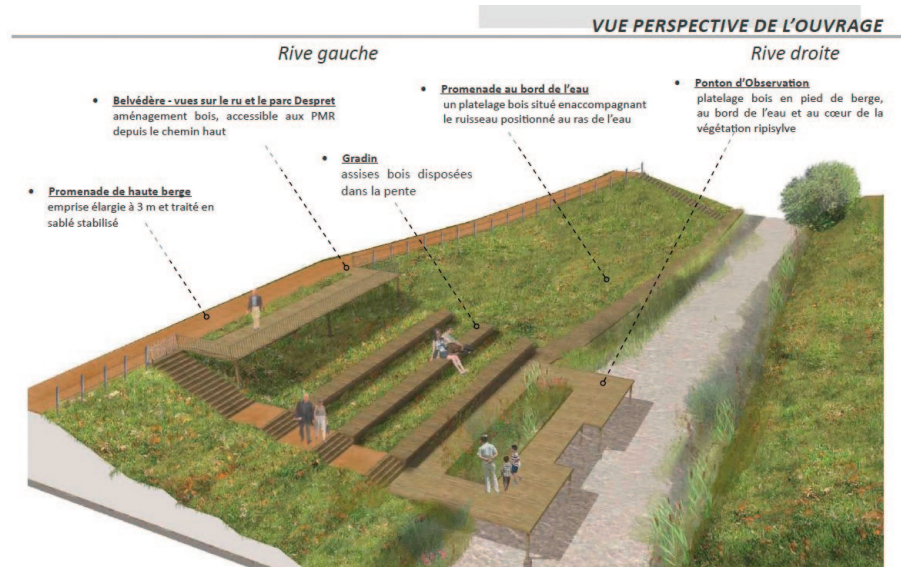
Après

• **LES PREMIÈRES INTERVENTIONS VIENNENT D'ÊTRE RÉALISÉES ET SERONT REPRIS DÈS L'ÉTÉ PROCHAIN** avec la seconde phase de cette opération qui concerne les travaux de valorisation (belvédère, promenade en haut de berge et au bord de l'eau).

### • LA MUNICIPALITÉ REMERCIE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES ET FINANCEURS DE CETTE OPÉRATION SCINDÉE EN DEUX TRANCHES

Pour la première tranche, assurée sous maîtrise d'ouvrage du **SIABOA** – budget 325.000€ HT – Financeurs : Agence de l'Eau Artois Picardie, l'Entente Interdépartementale pour la Protection contre les Inondations de l'Oise, de l'Aisne, de l'Aire et de leurs Affluents, le Conseil Général du Nord et la Ville d'Anor. Pour la seconde tranche – maître d'ouvrage

la **Ville d'Anor** – budget prévisionnel 280.000 € HT – financeur sollicité : le Conseil Régional Nord Pas de Calais dans le cadre de son dispositif Pays animé par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois.



Merci également au **Président du SIABOA**, **Raymond PREDHOMME** et **Maxime FAUVEL**, Ingénieur de l'Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques, pour leur implication et suivi du projet.



## MANGEONS LOCAL... EN AVESNOIS !



Grand territoire agricole, l'Avesnois compte de nombreux producteurs fermiers et artisans qui transforment et commercialisent leurs productions localement : Maroilles et produits laitiers, viande bovine, œufs, légumes, pommes, bières, miel, fromage de chèvre, ...

### En Avesnois le terroir s'exprime avec goût !

Le Parc de l'Avesnois accompagne quotidiennement les producteurs dans leur démarche de circuits courts.

A l'approche des fêtes de fin d'année, **vous souhaitez consommer local, bio, retrouver directement les produits du territoire chez les producteurs, dans le réseau des 15 Boutiques de l'Avesnois réparties sur le territoire, sur les marchés bio et ou de producteurs, ou dans les AMAPS...**

Produits nobles par excellence les produits locaux rehausseront vos tables de fêtes et éveilleront vos papilles : escargots, foie gras, volailles, bières, fromages...

Vous pouvez aussi déguster les produits locaux dans les 11 restaurants membres du réseau « **les Restaurateurs de**

**l'Avesnois** », qui mijotent leurs plats à partir de produits de l'Avesnois.

Consommer local, bio, c'est être acteur de son alimentation en recréant du lien avec les producteurs, c'est encourager une économie locale créatrice d'emploi, c'est réduire l'impact environnemental et favoriser les produits frais et de saison.

**Vous souhaitez en savoir plus, retrouvez toutes les informations et adresses utiles sur notre site internet :**

[www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr)

## ★ A.J.A.R (Association pour la Justice, l'Accueil et la Réinsertion)

### SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES

Violences conjugales, agressions sexuelles, cambriolage, vol...

**Etre écouté et être aidé - Service gratuit et anonyme.**

10 Avenue de la Gare 59440 AVESNES-SUR-HELPE.

Tél. : **03.27.39.96.40** - courriel : [sav.avesnes@ajar.fr](mailto:sav.avesnes@ajar.fr)



**ACCUEIL DE JOUR**

- Un lieu d'accueil et d'écoute pour les personnes victimes de violences intra-familiales
- Une aide dans les démarches administratives et sociales
- Mobilité sur tout l'arrondissement
- Un espace dédié aux enfants

**PARENTHÈSE**

Un accueil de jour spécialisé pour les victimes de violences intrafamiliales, un lieu où se poser, dire, être écouté...  
 Parenthèse vous permet d'échapper à la violence, de répondre à vos questions (vos droits) d'élaborer avec un professionnel des réponses à vos difficultés et de rechercher des solutions dans l'urgence et dans le temps (hébergement, insertion, projet de vie)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h ☎ 03.27.39.96.40  
 10, rue de la Gare, 59440 Avesnes sur Helpe

### PARENTHÈSE

**Désormais, les victimes de violences intra-familiales ont aussi un accueil de jour.**

Mis en place avec le concours du centre d'information sur les droits des femmes et des familles, l'association pour la justice, l'accueil et la réinsertion (AJAR), le conseil général, l'Etat et les services d'aides aux victimes, « **Parenthèse** » est unique dans l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Parenthèse est un **accueil de jour spécialisé** pour les victimes de violences intra-familiales, un lieu où se poser, dire, être écouté..., une aide dans les

démarches administratives et sociales, une mobilité sur tout l'arrondissement, avec un espace dédié aux enfants.

Il vous permet d'échapper à la violence, de répondre à vos questions (vos droits), d'élaborer avec un professionnel des réponses à vos difficultés et de rechercher des solutions dans l'urgence et dans le temps (hébergement, insertion, projet de vie).

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.**

10 Avenue de la Gare à AVESNES-SUR-HELPE.

**Tél. : 03.27.39.96.40.**



## MEDIATEUR NATIONAL DE L'ENERGIE



**Le médiateur  
national  
de l'énergie**

**Informer, conseiller, protéger**

Du fait de l'ouverture des marchés de l'énergie depuis 2007, l'offre proposée aux consommateurs s'est considérablement complexifiée, et ces derniers ont parfois des difficultés à trouver une information objective sur leurs démarches et sur les différents fournisseurs d'énergie.

**C'est pourquoi les pouvoirs publics ont confié au médiateur national de l'énergie la mise en place et la gestion d'un site neutre et transparent d'information sur l'énergie : [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr).**

### ★ Communiqué de 2<sup>ème</sup> liste Anor Avenir

La législation applicable à la Commune d'Anor au travers du bulletin municipal n'imposait pas de laisser s'exprimer la 2<sup>ème</sup> liste. Néanmoins, mon équipe Bien vivre à Anor et moi-même avons souhaité leur laisser la possibilité de communiquer. (Cf. règlement intérieur du Conseil Municipal adopté en séance le 8 avril 2014).

Lors de la réunion du conseil municipal du 9 septembre 2014, Anor Avenir a posé la réflexion suivante :

• **Comment faire rentrer de l'argent dans les caisses de la commune, sans augmenter les impôts qui pèsent sur les Anoriens, voire de les diminuer et ce sur une longue période ?**

- La solution que nous proposons, serait de mettre à disposition ou de louer certaines toitures de notre collectivité à une entreprise qui les remettra complètement en état, charpente, isolation thermique et phonétique, puis installera sur le dessus des panneaux photovoltaïques. Cette entreprise se charge de vendre l'énergie produite à un distributeur de cette énergie.

- Aucun investissement et une empreinte carbone très positive pour notre commune. L'ADEM, qui est un organisme d'état, le FEDER, qui est un organisme européen, soutiennent, épaulent

Ce site permet notamment aux consommateurs de comparer les offres d'électricité et de gaz.

Par ailleurs, en cas de litige avec leur fournisseur ou leur distributeur d'électricité ou de gaz naturel, les consommateurs peuvent avoir recours aux services du médiateur. Ils sont gratuits et disponibles en ligne sur le site institutionnel [www.energie-mediateur.fr](http://www.energie-mediateur.fr).

**Recommander des solutions aux litiges**

En cas de litige avec son fournisseur ou son distributeur d'électricité ou de gaz naturel, le consommateur ou son représentant (association de consommateurs, avocat...) peut saisir le médiateur national de l'énergie pour l'aider à régler le différend. Après examen du dossier, le médiateur formule une recommandation écrite

et participent à ce développement. L'état français, au travers de la loi de transition énergétique ne devrait pas être indifférent. Nous avons cité pour exemple la toiture de l'école du Centre « Le Petit Verger », celle-ci doit approcher le siècle et présente des signes de fatigue évidente.

- Cette location est faite pour une durée de 15 à 20 ans, ce qui n'est pas négligeable en termes de finance communale.

• **Aujourd'hui, la priorité est de faire des économies, nous devons nous y impliquer, nous engager fortement. De nombreuses expériences sont déjà réalisées et pourquoi ne pas en être précurseur dans notre région le sud Avesnois.**

• **D'autres projets de ce type pourraient être développés.**

**A suivre !!!**  
L'équipe D'ANOR AVENIR

et motivée permettant de résoudre le litige, dans un délai de deux mois suivant sa saisine.

**Informer les consommateurs sur leurs droits**

Le médiateur national de l'énergie participe à l'information des consommateurs sur leurs démarches et leurs droits.

A cet effet, le médiateur finance le **dispositif d'information "énergie info"**.

Ce dernier comprend un **centre d'appels accessible au 0800 112 212** (Appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et un **site internet dédié** [www.energie-info.fr](http://www.energie-info.fr)

### CALENDRIER DES JOURS DE CHASSE SAISON 2014-2015

Le Club de Chasse Saint-Hubert Anorienne vous communique le calendrier des jours de chasse saison 2014-2015.



- **Dimanche 7 décembre 2014**  
*lièvre (fermeture), faisan (30 pièces)  
+ 20 commun*
- **Dimanche 14 décembre 2014**  
*grand gibier*
- **Dimanche 21 décembre 2014**  
*grand gibier*
- **Dimanche 28 décembre 2014**  
*faisan (30 pièces)*
- **Dimanche 04 janvier 2015**  
*renard/chevreuil étang de Milourd  
et petit bois, tire à plomb*
- **Dimanche 11 janvier 2015**  
*grand gibier*
- **Dimanche 18 janvier 2015**  
*grand gibier*
- **Dimanche 25 janvier 2015**  
*grand gibier*
- **Dimanche 2 février 2015**  
*renard*

- Réfection de la cour de l'école Daniel Vincent



- Réfection des marches de l'église



- Travaux d'assainissement Rue du Camp de Giblou





- Remise en état du muret près de l'école Saint-Joseph



- Parc Despret – Remise en état des bordures et jeux



## ANIMATIONS DE L'ALSH « LES P'TITES CANAILLES »

Le Centre de Loisirs permanent a choisi cette année de voyager dans le temps, accompagné par l'ensemble de l'équipe d'animation.



Pendant les vacances de la Toussaint vous avez pu apercevoir « L'équipe des Cro-Mignons » se promener dans les rues de la Commune. Une quarantaine d'enfants ont pu rejoindre l'Age de Pierre à travers les différentes activités proposées et réalisées avec eux.

Les enfants et l'équipe d'animation du centre de loisirs de la Toussaint remercient l'ensemble des commerçants, le personnel municipal, le personnel et les résidents du Clos des Forges ainsi que les particuliers ayant participé à la collecte de bonbons réalisée lors du défilé d'Halloween.

Si vous souhaitez nous accompagner dans ce voyage à travers les temps, **n'hésitez pas à nous rejoindre** lors du prochain centre qui se déroulera pendant les **vacances de février 2015**.

Renseignements auprès du **Centre de Loisirs** au 36 Rue Pasteur ou par téléphone au **06.30.20.75.16**

## ANIMATION BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



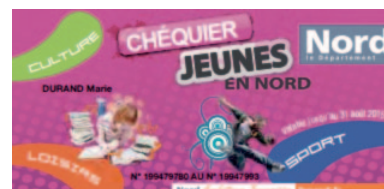
Dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP), une animation sur la commémoration du **Centenaire de la Grande Guerre** a été proposée le jeudi 9 octobre 2014 à la Bibliothèque Municipale d'Anor. **Michel PIQUEMAL**, auteur illustrateur jeunesse, a présenté à la vingtaine d'enfants présents ses deux albums : « **Les deux soldats** », paru chez Rue du monde en 2008, et son nouvel album inédit « **Petit-Jean des Poilus** » paru chez Sedrap.

Lors de cette rencontre, les enfants ont eu un résumé qui leur était adapté sur la guerre 1914-1918 et sur la vie des soldats pendant cette période. A l'issue de cette rencontre, de nombreuses questions ont été posées par les enfants à l'écrivain. Cette action a été menée en partenariat et avec le soutien de la **Médiathèque du Nord** et le **réseau de lecture Sudavesnois**.

## CHEQUIER JEUNES, PASS'SPORT EN NORD : PENSEZ A LES COMMANDER !

### Le Chéquier Jeunes en Nord

Le Chéquier Jeunes en Nord d'une valeur de **50€** pour les élèves de 3<sup>ème</sup> donne droit (sans condition de ressources) à des réductions chez différents partenaires. Ces chèques peuvent servir à la pratique d'une activité culturelle, sportive, à l'achat de livre ou de DVD, ou encore d'assister à un spectacle ou à une séance de cinéma.



Les jeunes peuvent commander leur chéquier jusqu'au **30 avril 2015** et l'utiliser jusqu'au 31 août 2015.

Un formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site <https://jeunesennord.lenord.fr/>

### Le Pass'Sport en Nord

Ce Pass'Sport est destiné à aider les familles de collégiens entrant en 6<sup>ème</sup> à financer une partie du coût des licences sportives. Quelles que soient les conditions de ressources, le Département du Nord prend en charge **50€** du montant de la licence du collégien (participation à une seule licence par collégien).



Les jeunes peuvent commander leur Pass'Sport **jusqu'au 30 avril 2015**. Ces chèques sont valables jusqu'au 31 août 2015. Un formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site <https://jeunesennord.lenord.fr/>





## LE C.L.I.C SUD AVESNOIS

Le Centre Local d'Information et de Coordination s'adresse à tous les retraités.

- informe, conseille et oriente les personnes retraitées et leur famille dans toutes les démarches, en coordination avec les structures de toute nature au service du 3<sup>ème</sup> âge.
- Améliore le suivi de la personne et cherche les solutions adaptées à chacun.
- Facilite vos démarches de recherche d'information et d'aide, en coordination avec les différents services.
- vous renseigne sur les offres de services tels que : structures d'hébergement, centres hospitaliers, intervenants médicaux et paramédicaux, aide à domicile.
- Un centre de ressources mis à jour régulièrement,
- Une structure parapublique financée par le Conseil Général,
- Ses services sont gratuits.

**Vous êtes,**  
- une personne retraitée,  
- parents ou amis d'une personne retraitée,  
- professionnels de la gérontologie...

**...et vous recherchez des informations sur**  
- les droits  
- les services et les structures  
- les activités



**Centre Local d'Information et de Coordination**  
au service de la personne âgée

**Attention**, depuis le 3 novembre 2014, le CLIC a changé d'adresse.

Celui-ci est dorénavant implanté au **1 Place Georges Coppeaux à FOURMIES (59610)**.

Tél. : **03 27 60 80 70** - courriel : [clic.sud@clic-avesnois.fr](mailto:clic.sud@clic-avesnois.fr). Accueil du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h.

## APPEL A PARTICIPATION

### ETUDE « LES SENIORS AIDANTS PROCHES EN THIERACHE »



Vous avez entre **50 et 75 ans** et vous aidez un de vos proches âgé ou en situation de handicap (conjoint, parents-enfants ou encore ami, voisin) à son domicile.

Vous êtes domicilié(e) au sein de la Communauté de Communes du **Sud Avesnois** (Anor, Baives, Eppe-Sauvage, Féron, Fourmies, Glageon, Moustier-en-Fagne, Ohain, Trélon, Wallers-en-Fagne, Wignehies, Willies).

**Alors nous avons besoin de vous !**



En effet, dans le cadre du programme européen "**Thiérache Santé prévention**", l'association Comité régional d'éducation et de promotion de la santé Nord-Pas de Calais (**COREPS Nord-**

**Pas de calais**) et ses partenaires belges et français **souhaitent réaliser une enquête** auprès des personnes aidants proches afin de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes en matière de santé.

Cette enquête se déroule sous la forme **d'un entretien d'une**

**durée de 45 min à 1h et est réalisé à domicile ou dans un autre lieu défini en accord avec vous**, et fera l'objet d'un **traitement anonyme**.

Nous aurions besoin de votre participation pour mener à bien cette recherche. **Vous êtes intéressé(e), disponible et souhaitez participer à cette enquête :**

Merci de contacter le **COREPS Nord-Pas de Calais** au **03 21 71 34 44** ou par mail : [contact@corepsnpsc.org](mailto:contact@corepsnpsc.org)

## ASSOCIATION A 2 MAINS

### Association d'entraide familiale et de réinsertion sociale

Les différents ateliers fonctionnent le **lundi, mercredi et jeudi matin**. Tous les adhérents sont suivis par le Pôle emploi ou la Mission Locale Rurale de l'Avesnois (Réussir en Sambre-Avesnois), le CCAS d'Anor, le secteur insertion du Centre Socio-Culturel de Fourmies et l'AFAD.

Des échanges avec les jardins de Fourmies et Trélon vont être mis en place rapidement. Un atelier **estime de soi** est en cours de réalisation, celui-ci inclura randonnées, remise en forme, sorties à l'île verte d'Hirson, et savoir se présenter à un entretien. Un atelier **repassage** sera également expérimenté.

Les membres de l'association pourront bénéficier **d'une formation en cuisine, en menuiserie, en jardinage**, ce qui permettra à chacun de s'exprimer.

Pour tout renseignement, veuillez-vous rapprocher de Mme Joëlle BOUTTEFEUX, Présidente de l'association au **06.72.51.45.40** ou par mail : [joellebouttefeux@wanadoo.fr](mailto:joellebouttefeux@wanadoo.fr)



## ★ Kermesse Anorienne

Samedi 30 et dimanche 31 août 2014



## ★ Exposition sur le centenaire de la Grande Guerre 1914-1918

Samedi 13 et dimanche 14 septembre 2014



## ★ Festival « Cuivres en Nord »

Du vendredi 24 au dimanche 26 octobre 2014





## ★ « Les Anoriens se souviennent » Exposition sur la grande guerre 1914-1918

Du vendredi 31 octobre au dimanche 2 novembre 2014



Concours de dessin remporté par Kaly DELCOURT-VERBIST



En présence de Hansjochen MÜLLER, Bürgermeister d'AKEN (Allemagne)  
et du Pasteur Friedrich DIKMANN d'Aken

## ★ Marché de Noël et Téléthon

Samedi 29 et dimanche 30 novembre 2014





# SPECTACLE "CHANSONS FRANÇAISES"

organisé par la municipalité d'Anor

**Samedi 31 janvier 2015 - 20h30**  
Salle des Fêtes Robert DUBAR d'Anor

## Les P'tits Frères

Ce spectacle vous emmène en chanson dans un univers drôle, poétique et surprenant.

De la chanson française sur fond théâtral, avec un engagement toujours mesuré, la magie s'opère et entraîne le public dans un monde magique où l'imagination n'a aucune limite.

Pour le plaisir des yeux et des oreilles, l'univers coloré des p'tits frères ne laissera personne indifférent...

« Entre humour et poésies, les p'tits frères proposent un univers déjanté, une sorte d'ascenseur émotionnel à l'image d'un yo-yo. De la chanson française aux accents de jazz ou de blues, de la nostalgie, des souvenirs d'enfance et un engagement toujours mesuré, les p'tits frères incarnent des personnages réels ou inventés de toute pièce, et vous entraînent dans une musique tintée de guitares, de trompette et de percussion ».

Trompette, chant, guitare : **Ben Deparis**, Guitare, chant : **François Verbeke**, basse, chant : **Kiki allias Tom Deparis**, percussion, chant : **Nono Dieu**.



Réservation auprès de la Mairie d'Anor au 03 27 59 51 11.

## ANIMATIONS ET FESTIVITÉS À VENIR...

- ★ **Lundi 19 janvier 2015**
  - **Vœux de M. le Maire à la population**  
18h30 - Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Samedi 21 février 2015**
  - **Soirée Cabaret**  
Organisée par le Syndicat d'Initiative et du Pays d'Oise  
20h – Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Jeudi 5 mars 2015**
  - **Carnaval des enfants**  
Organisé par la Municipalité.  
Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Lundi 06 avril 2015**
  - **Chasse aux Oeufs - Pâques**  
Rendez-vous au Parc Despret.
- ★ **Samedi 18 et dimanche 19 avril 2015**
  - **Fête de la Randonnée**  
Organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise. Parc Despret et Place du 11 Novembre.
- ★ **Samedi 25 avril 2015**
  - **Repas des Aînés**  
12h – Salle des Fêtes Robert Dubar.
- ★ **Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2015**
  - **Fête du Travail**  
**Dépôt de gerbe, défilé, remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail**  
11h15 - Rassemblement face à la Mairie  
Vin d'honneur – Salle Andrée Beauné.
- ★ **Samedi 9 mai 2015**
  - **Spectacle Hommage à la libération de la guerre 1939-1945**  
Organisé par la Municipalité.
- ★ **Du samedi 09 au lundi 11 mai 2015**
  - **Ducasse de printemps**  
Spectacles divers - Place du 11 Novembre  
Lundi 11 : demi-tarif.
- ★ **Samedi 30 et dimanche 31 mai 2015**
  - **23<sup>ème</sup> Festival Mondial de Musiques et de Danses Folkloriques**  
Organisé par Festiv'Anor.  
Samedi : 20h - Salle des Fêtes Robert Dubar.  
Dimanche : 15h - Salle des Fêtes Robert Dubar.